

SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

Communiqué de presse – le 11 décembre 2025

Depuis décembre 2025, l'Aéroport Paris-Beauvais a signé une convention de partenariat avec l'Association Promotion Formation Emploi (APFE, affiliée au réseau École de la deuxième chance) afin d'organiser des visites de l'aéroport, des périodes d'immersion et, le cas échéant, de communiquer ses offres d'emplois.



Madame Colette MICHAUX, Présidente de l'Association Promotion Formation Emploi (APFE) et Monsieur Anthony MARTIN, Président exécutif de Bellova ont signé la convention liant l'Aéroport Paris-Beauvais à l'Ecole de la Deuxième chance © Aéroport Paris-Beauvais

Parmi ses engagements, la société Bellova s'est attachée à collaborer avec des structures d'aide à l'insertion. Dans ce cadre, une collaboration avec l'Ecole de la deuxième chance, institution reconnue qui travaille de concert avec l'Etat, les régions et les collectivités territoriales, a été mise en place.

Cette structure a pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire. Elle aide les jeunes de 16 à 30 ans à accéder à une formation qualifiante et à intégrer le marché du travail. Les parcours sont individualisés avec une durée moyenne de 6 mois. Les élèves intègrent des stages de courte durée en entreprise qui vont leur permettre de découvrir des métiers et secteurs d'activité et de définir un projet professionnel.

Les équipes de l'Aéroport Paris-Beauvais ont accueilli du 9 au 11 décembre une équipe de plusieurs jeunes désireux de découvrir les nombreux métiers actifs sur une grande plateforme aéroportuaire. Pendant ces quelques jours d'immersion, ils ont découvert tour à tour un grand nombre de métiers : contrôleur aérien, pompier d'aérodrome, responsable zone avion, agent de piste, agent d'escale, technicien coordinateur embarquement, chef d'escale, agent commercial navettes et parkings, agent service bagages, etc.

Anthony MARTIN, Président Exécutif de Bellova, a indiqué que « *la signature de cette convention avec l'École de la Deuxième Chance marque une étape essentielle dans notre engagement sociétal. En ouvrant les portes de notre secteur à des jeunes en quête d'orientation, nous souhaitons non seulement faire naître des vocations pour les métiers de l'aéroportuaire, mais aussi contribuer à une insertion professionnelle durable. Cette collaboration illustre notre conviction profonde : l'avenir de notre filière repose sur la transmission, l'égalité des chances et la capacité à révéler les talents de demain.* »

Pour tout renseignement, rendez-vous sur :

www.aeroportparisbeauvais.com



À PROPOS DE L'AÉROPORT PARIS-BEAUVAIS

L'Aéroport Paris-Beauvais, plateforme à taille humaine, a enregistré 6,56 millions de passagers en 2024 et se positionne comme le 9^e aéroport français.

7 compagnies régulières (Ryanair, Buzz, Laudamotion, Wizzair, SkyUp, HiSky et Volotea) y proposent plus de 80 destinations à travers l'Europe et le Maghreb.

L'Aéroport Paris-Beauvais propose un service de navettes régulières et confortables reliant l'aéroport à Paris Saint-Denis Université, Paris La Défense, Paris La Villette, Disneyland® Paris et très prochainement de nouveau Paris Porte Maillot. La plateforme propose également une offre riche de stationnement (4600 places) à des tarifs très compétitifs.

L'Aéroport Paris-Beauvais multiplie les initiatives durables : niveau 4 de la certification Airport Carbon Accreditation, alimentation 100% électrique des avions en escale, engins de piste électriques, flottes d'avions les plus récentes et performantes de l'industrie, navettes autocars roulant au biocarburant, partenariat avec l'association AéroBiodiversité, etc.

À PROPOS DE L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

L'École de la deuxième chance, portée par l'Association Promotion Formation Emploi (APFE), s'appuie sur une pédagogie basée sur les codes et les valeurs des entreprises pour faciliter l'intégration professionnelle des jeunes. Ils bénéficient de découvertes métiers et d'immersions en entreprise. L'équipe pédagogique organise de nombreux événements en lien avec l'emploi et le monde économique. La remise à niveau des savoirs fondamentaux s'organise autour de situations concrètes en rapport avec les métiers porteurs et la culture d'entreprise. L'entreprise est au cœur du dispositif.

L'École de la deuxième chance accueille des jeunes de 16 à 30 ans, avec ou sans diplôme (bac maximum), volontaires et motivés. Ils commencent sereinement leur envol vers une intégration professionnelle et sociale durable.

CONTACT PRESSE



Elisa CAFFIN

Tél. 03 44 11 13 51 / 06 12 31 69 91

elisa.caffin@aeroportbeauvais.com